

Communiqué de presse

01/06/2018

Réforme de la PAC : On change d'équipe, mais pas de but !



Dans sa proposition législative, la Commission européenne mise sur un changement d'échelle de gouvernance de la PAC, plutôt que sur une remise en question de sa logique et de ses mécanismes. Mais pour relégitimer la PAC, la réforme doit avant tout la rendre plus juste, plus verte et plus cohérente.

Pas de politique commune sans objectifs communs

La proposition législative de la Commission européenne pour la PAC post 2020 n'est recevable que si elle s'accompagne d'objectifs forts, définis au niveau européen. Or, elle ne fixe aucune ambition que ce soit en termes de modèle agricole durable, d'emploi et politique sociale, d'environnement, de lutte contre l'érosion de la biodiversité et le changement climatique ou encore de bien-être animal. Elle n'intègre pas non plus la nécessaire cohérence avec la politique de développement international. Pour Quentin Delachapelle, président de la plateforme *Pour une autre PAC* et paysan dans la Marne, « la PAC s'est construite avec une réelle vision pour l'Europe alors qu'aujourd'hui, les motivations de cette énième réforme se limitent à des considérations budgétaires. Il est indispensable de légitimer cette politique auprès des paysan·ne·s et des citoyen·ne·s européen·ne·s, en leur offrant une alimentation saine et des campagnes vivantes. Sans un nouveau cap européen, cette réforme pourrait être la dernière avant la disparition de la PAC! »

De grands absents et des participants relégués au rang de figurants

- La proposition de la Commission fait l'impasse sur l'intégration de l'alimentation dans la PAC. Elle continue à penser l'agriculture européenne sans lien avec l'alimentation des citoyen·ne·s européen·ne·s. Par exemple, la production de fruits et légumes frais n'est toujours pas valorisée.
- Si la volonté d'un plafonnement des aides est à saluer, il est à craindre que la méthode de calcul imaginée par la Commission la rende inefficace. En déduisant les salaires versés, il encouragerait même l'agriculture industrielle, à l'opposé de modèles paysans, autonomes et diversifiés.
- L'introduction d'un dispositif environnemental obligatoire pour les États membres au sein du premier pilier, appelé ecoscheme, est un pas vers l'incitation au changement de pratiques, dès lors qu'il n'augmente pas la dépendance des paysan·ne·s à la technologie. Toutefois, la part de budget qui doit lui être consacrée est à fixer au niveau européen, sans quoi sa portée sera totalement diluée par les États membres au moment de la mise en œuvre.
- Le texte de la Commission n'apporte aucune avancée en matière de régulation publique des volumes de production et des prix. Or, la poursuite de l'orientation libérale des marchés agricoles européens n'est pas compatible avec une PAC plus juste, plus verte et plus cohérente.

Au ministre de porter la voix des citoyen·ne·s français·es dans les négociations

Alors que les ministres européens de l'agriculture se réuniront ce dimanche à Sofia pour un Conseil informel, la plateforme *Pour une autre PAC* appelle Stéphane Travert à se positionner en faveur d'une réforme de la PAC qui apporte enfin une réponse aux défis sociaux, environnementaux et territoriaux auxquels le secteur agro-alimentaire européen doit faire face. Une telle politique ne peut se réduire à fournir un « filet de sécurité » aux agriculteur·rice·s : elle doit les protéger et les accompagner dans leur nécessaire transition agroécologique.

Pour un autre PAC

@pouruneautrepacwww.pouruneautrepac.eu

Quentin Delachapelle

Président

+ 33 (0) 6 32 53 66 58

Aurélie Catallo

Coordinatrice

\$\square\$ + 33 (0)1 80 89 99 51

aurelie.catallo@pouruneautrepac.eu